



# NOTE D'ENJEUX

## ARMATURE URBAINE

TRAVAIL RÉALISÉ DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SRADDET  
DES HAUTS-DE-FRANCE

AVRIL 2017

Agences pilotes :



Agences contributrices :



# SOMMAIRE

---

## **PORTE 1 : ORGANISATION URBAINE & SYSTÈMES TERRITORIAUX**

- 1.1 LES DENSITÉS DE POPULATION P 4
- 1.2 TYPOLOGIES URBAINES AU REGARD DES DENSITÉS DE POPULATION P 6
- 1.3 ANALYSE DES FLUX P 7
- 1.4 TYPOLOGIES DES LIENS MIS EN AVANT PAR L'ANALYSE DES FLUX P 13
- 1.5 SYNTHÈSE P 14

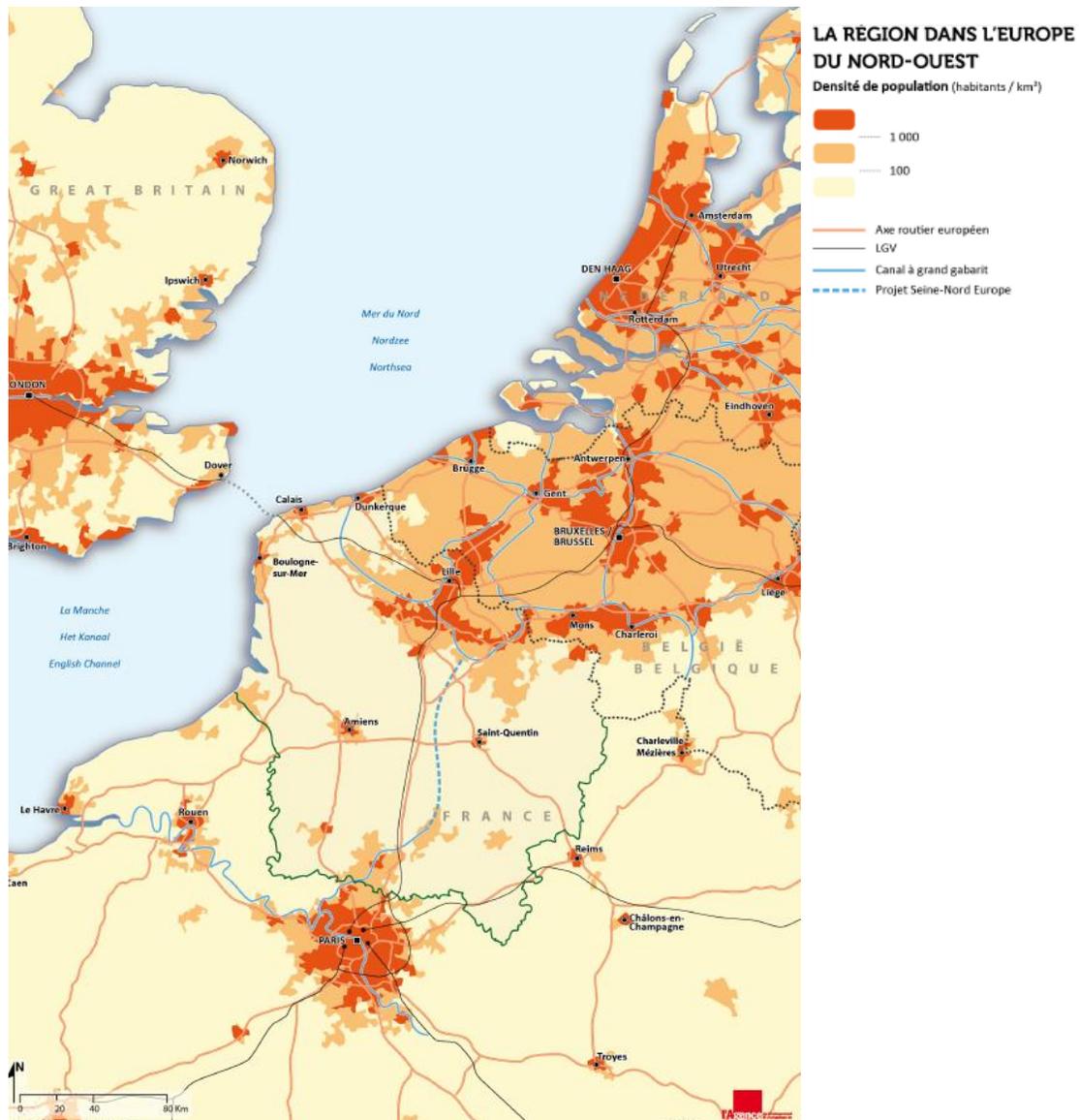
## **PARTIE 2 : DÉFINITION D'UNE TYPOLOGIE DE TERRITOIRE**

- 2.1 MÉTHODE ET INDICATEURS RETENUS P 16
- 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE P 17
- 2.3 SYNTHÈSE P 31
- 2.4 ENJEUX TRANSVERSAUX P 32

## **PARTIE 1**

# **ORGANISATION URBAINE & SYSTÈMES TERRITORIAUX**

# 1.1 LES DENSITÉS DE POPULATION



## DES RÉALITÉS URBAINES HÉTÉROGÈNES

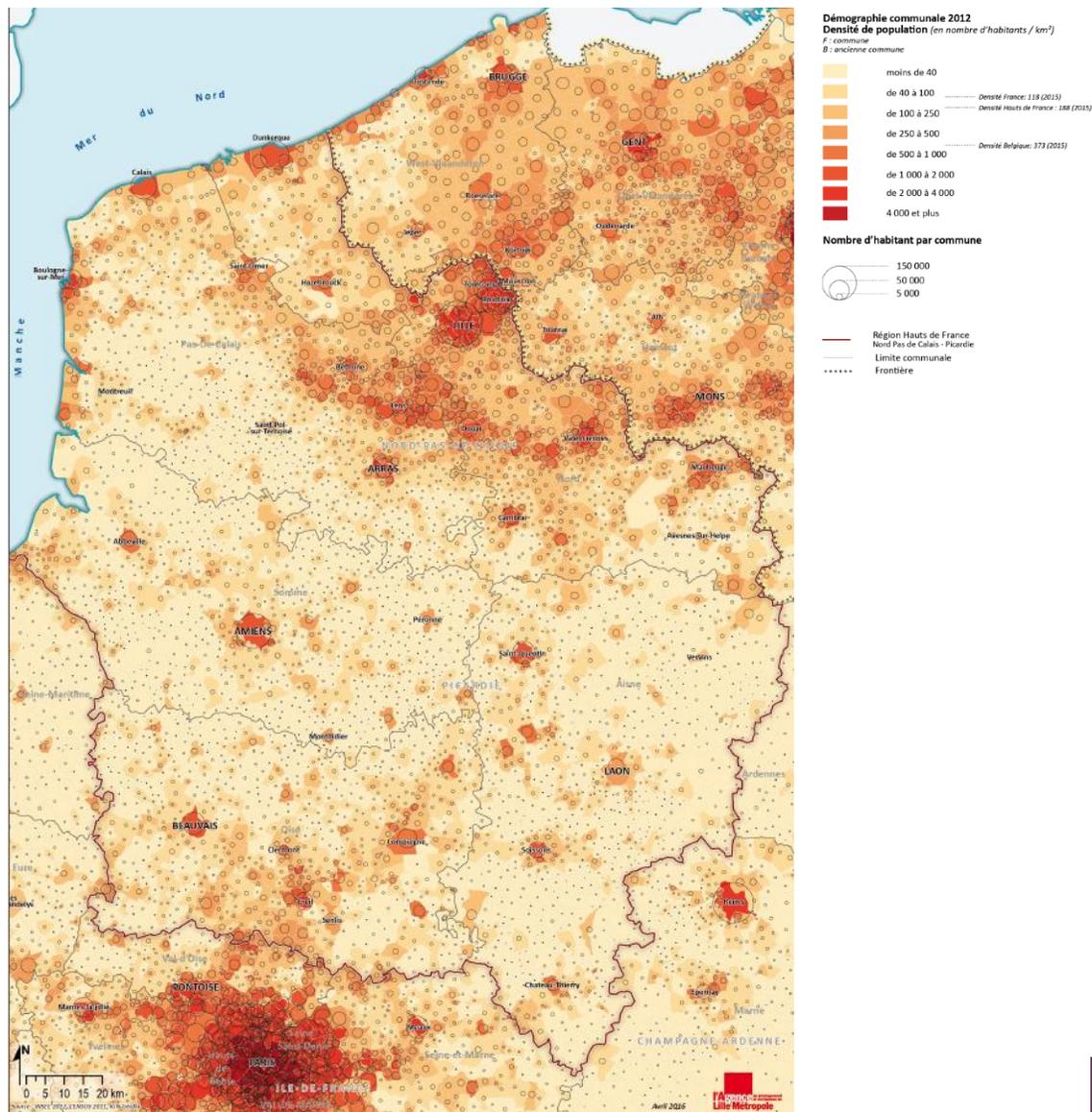
Les Hauts-de-France constituent l'une des régions les plus densément peuplées de France.

A l'instar des voisins belges ou britanniques, la région se caractérise par une « densité étalée ». On constate, en effet, des densités relativement limitées dans les espaces centraux, comparativement à l'Île de France, mais qui sur une partie du territoire diminuent très progressivement en s'éloignant des centres formant de grands ensembles urbains. Cette organisation est particulièrement visible autour de la métropole lilloise, du bassin minier et des territoires limitrophes de la Belgique.

Le Littoral Côte d'Opale et les territoires proches de l'Île-de-France connaissent également des densités de population s'étalant sur une large partie du territoire.

Sur le reste de la Région on observe, toutefois, un schéma plus « classique » de perte de densité de manière concentrique des centres urbains vers la périphérie.

# 1.1 LES DENSITÉS DE POPULATION



## DES RÉALITÉS URBAINES HÉTÉROGÈNES

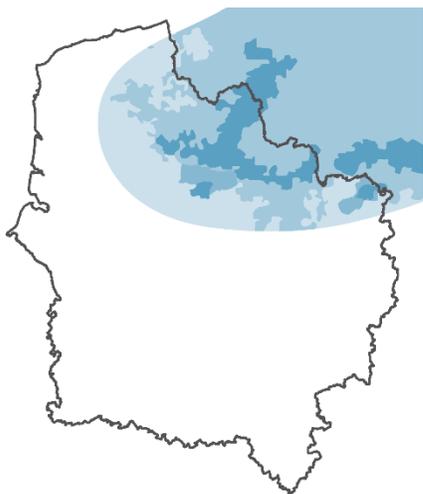
L'analyse des densités illustre la diversité de l'organisation urbaine et permet de dégager différentes typologies de territoire :

A l'échelle régionale, on peut distinguer :

- **Les conurbations transfrontalières / densités étalées** : caractérisées par une continuité d'espaces urbains denses s'étalant de part et d'autres de la frontière Franco-Belge
- **Le réseau des villes littorales** caractérisé par une succession de pôles urbains denses et leurs couronnes périurbaines formant le long de la façade maritime un réseau transfrontalier s'étendant de la frontière Néerlandaises au Sud du Pas-de-Calais.
- **Les cœurs urbains** à partir desquels les densités de population diminuent rapidement de manière concentrique. On retrouve notamment cette organisation au centre de la Région.
- **Les franges du bassin parisien** comprenant des pôles urbains et espaces périurbains en continuité des fortes densités de la région parisienne.
- **Les secteurs ruraux peu denses**, notamment sur le département de l'Aisne et les territoires de part et d'autre de l'ancienne limite entre le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

## 1.2 TYPOLOGIES URBAINES AU REGARD DES DENSITÉS DE POPULATION

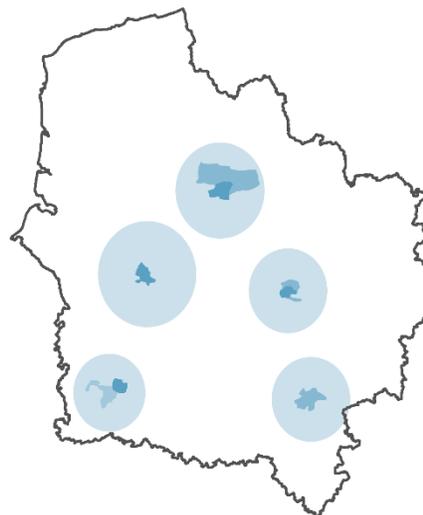
L'analyse des densités permet de caractériser différentes morphologies urbaines



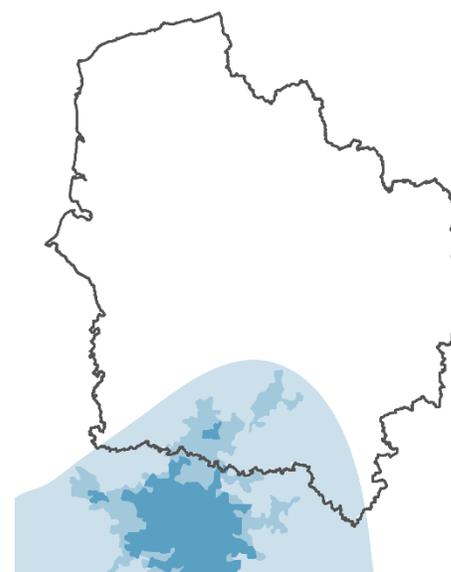
**Conurbations transfrontalières, / « densités étalées »**  
(Métropole Lilloise, Béthune, Lens, Douai, Valenciennes, Saint-Omer Courtrai / Bassin de la Sambre – Mons - Charleroi)



**Réseau de villes littorales,**  
(Boulogne, Calais, Dunkerque, Ostende, Bruges)



**Les cœurs urbains,**  
(Amiens, Arras, Maubeuge, Soissons Saint-Quentin, Beauvais ... )

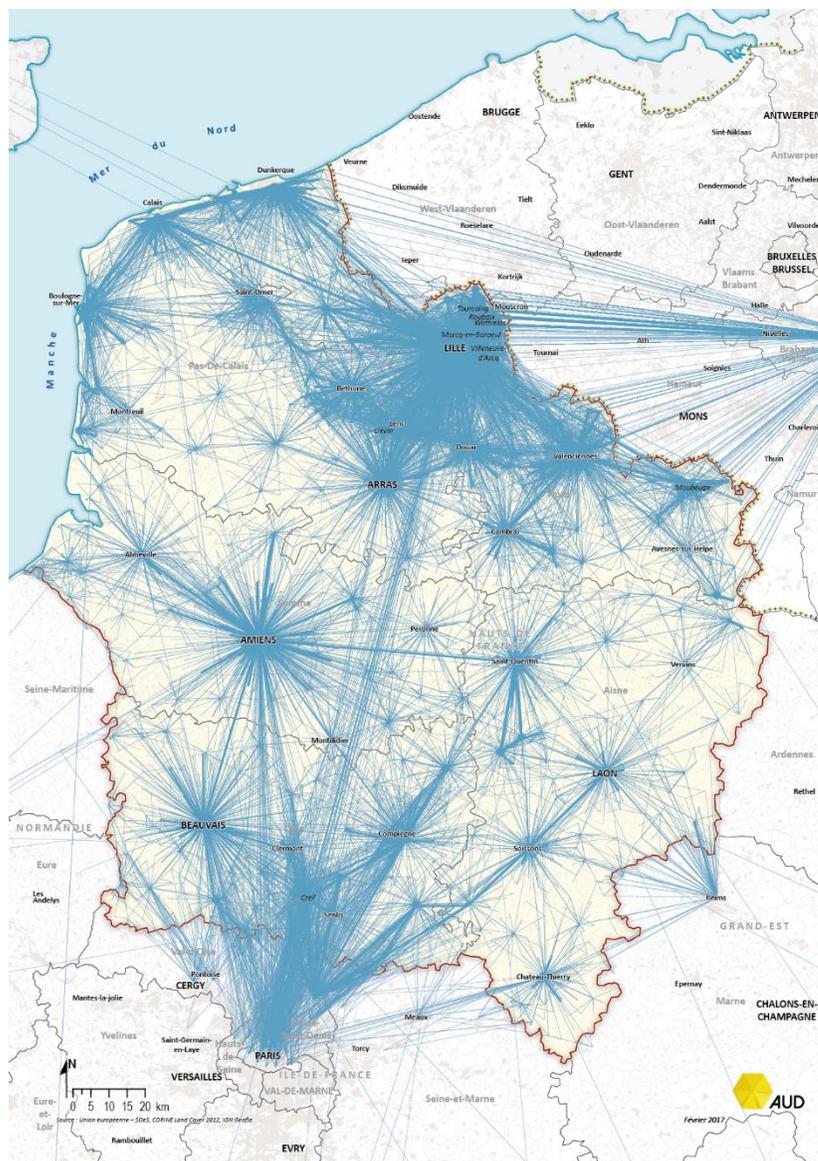


**Les franges du bassin parisien**  
(Creil, Clermont, Compiègne, ... )

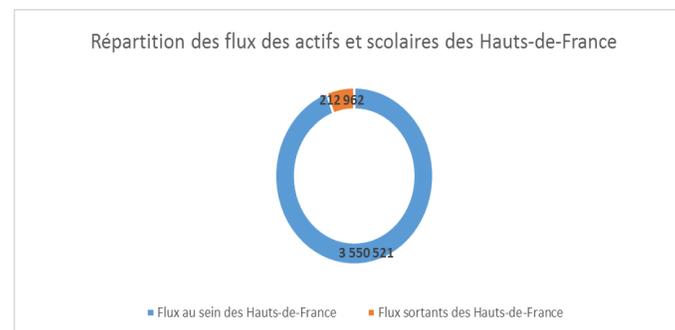
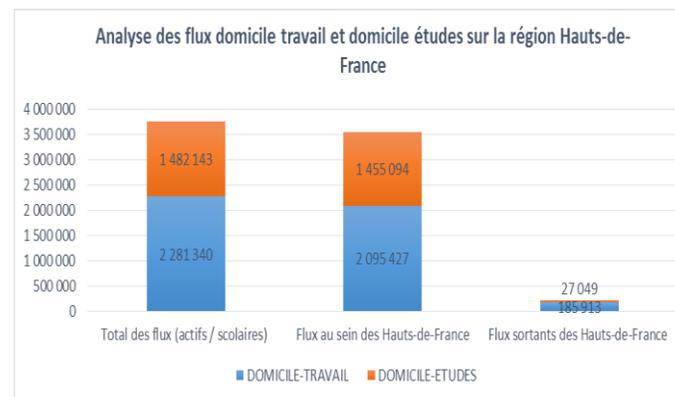


**Les territoires peu denses**

# 1.3 ANALYSE DES FLUX



## LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDES À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE



## UNE RÉGION STRUCTURÉE PAR SES FLUX

L'analyse des flux, générés par les déplacements domicile-travail et domicile-études, illustre la complexité de l'armature urbaine et de l'interconnexion croissante entre les territoires.

Les déplacements des habitants des Hauts-de-France pour travailler ou étudier représentent 3.763.483 navettes quotidiennes.

Plus de 94,3% de ces déplacements se font au sein de l'espace régional et 5,7% avec les territoires alentours, notamment l'Île-de-France et la Belgique.

On observe, au sein de l'espace régional une déconnexion entre lieu de résidence et lieu d'emploi, qui génère des volumes de flux importants, structure l'organisation du territoire et interpelle les politiques d'aménagement. Plus de 60% des habitants travaillent ou étudient en dehors de leur lieu de résidence. *Ce taux est par ailleurs amplifié par une géographie communale très morcelée, comparativement aux Pays voisins, qui induit des échanges entre communes plus nombreux.*

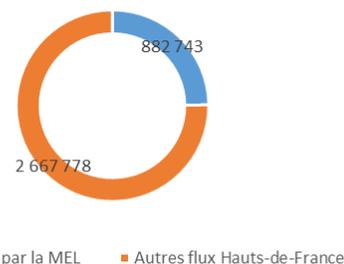
# 1.3 ANALYSE DES FLUX



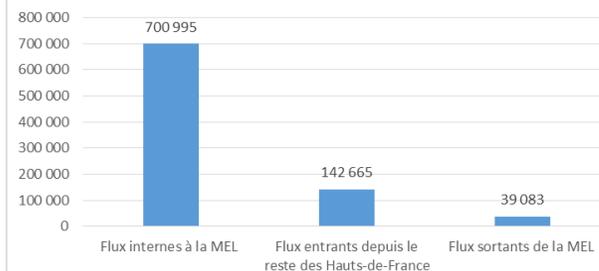
LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDES À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE



Poids de la Métropole Européenne de Lille dans les flux domicile travail et études des Hauts-de-France



Répartition des flux générés par la MEL au sein des Hauts-de-France



## LE POIDS MAJEUR DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

L'étude des déplacements témoigne du rôle structurant qu'occupe la Métropole Européenne de Lille dans l'organisation régionale. Elle génère à elle seule environ 1/4 des flux domicile-travail et domicile-études internes aux Hauts-de-France.

Cette proportion est sensiblement supérieure à son poids démographique en Région (*environ 19%*) et traduit bien le phénomène de métropolisation.

Les déplacements internes à la métropole représentent à eux seuls près de 20% des flux régionaux. Les échanges avec le reste du territoire génèrent environ 5 % des navettes quotidiennes régionales. Ils se concentrent massivement depuis les secteurs ruraux et périurbains limitrophes et les grandes agglomérations du Nord et du Pas-de-Calais.

### Une métropole en interaction forte avec les territoires alentours\*

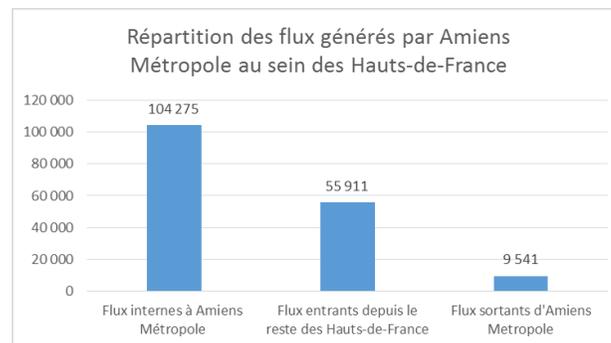
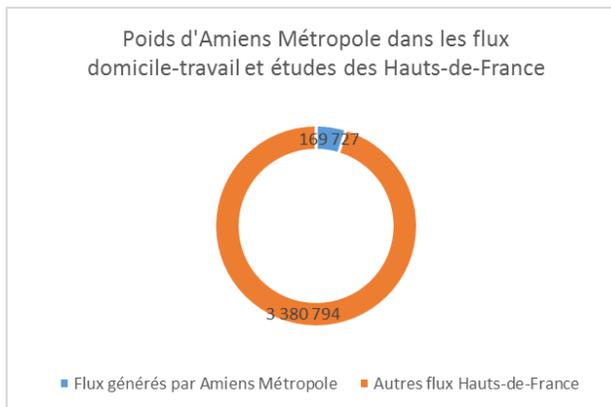
Une analyse menée en 2015 avec l'INSEE a démontré que la métropole lilloise était davantage en interaction avec les territoires alentours que d'autres aires urbaines similaires. La part des actifs venus d'autres territoires y est plus conséquente que pour Strasbourg, Rennes, ou Bordeaux. La densité et la proximité de pôles urbains en Région ont ainsi favorisé l'émergence d'un fonctionnement territorial polycentrique où la métropole interagit fortement avec de nombreux territoires.

\*INSEE Analyses – L'aire urbaine de Lille : un rayonnement métropolitain, une intégration régionale - 2015

# 1.3 ANALYSE DES FLUX



## LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDES À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE



## AMIENS MÉTROPOLE

Amiens Métropole génère environ 5 % des flux domicile-travail et domicile-études internes aux Hauts-de-France pour 3% de la population régionale

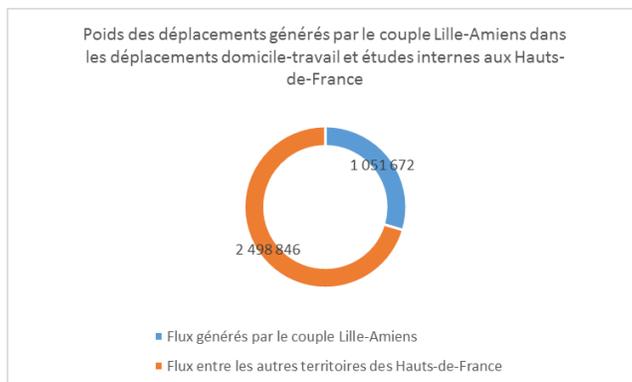
A l'image de la Métropole Européenne de Lille, les flux entrants sur le territoire sont nettement supérieurs aux flux sortants.

Les échanges se font majoritairement avec l'ensemble des communes de la Somme et les principaux pôles urbains de l'Oise.

# 1.3 ANALYSE DES FLUX



## LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDES À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE

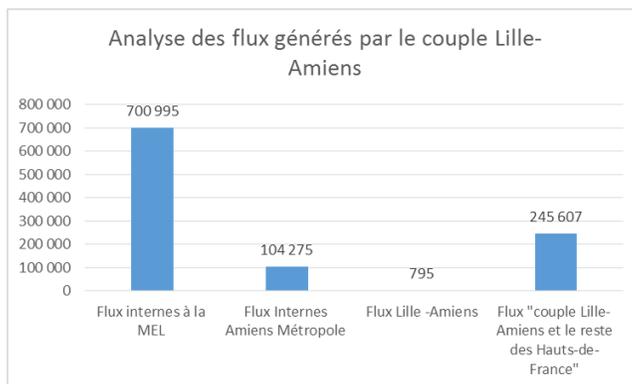


## LE COUPLE LILLE-AMIENS

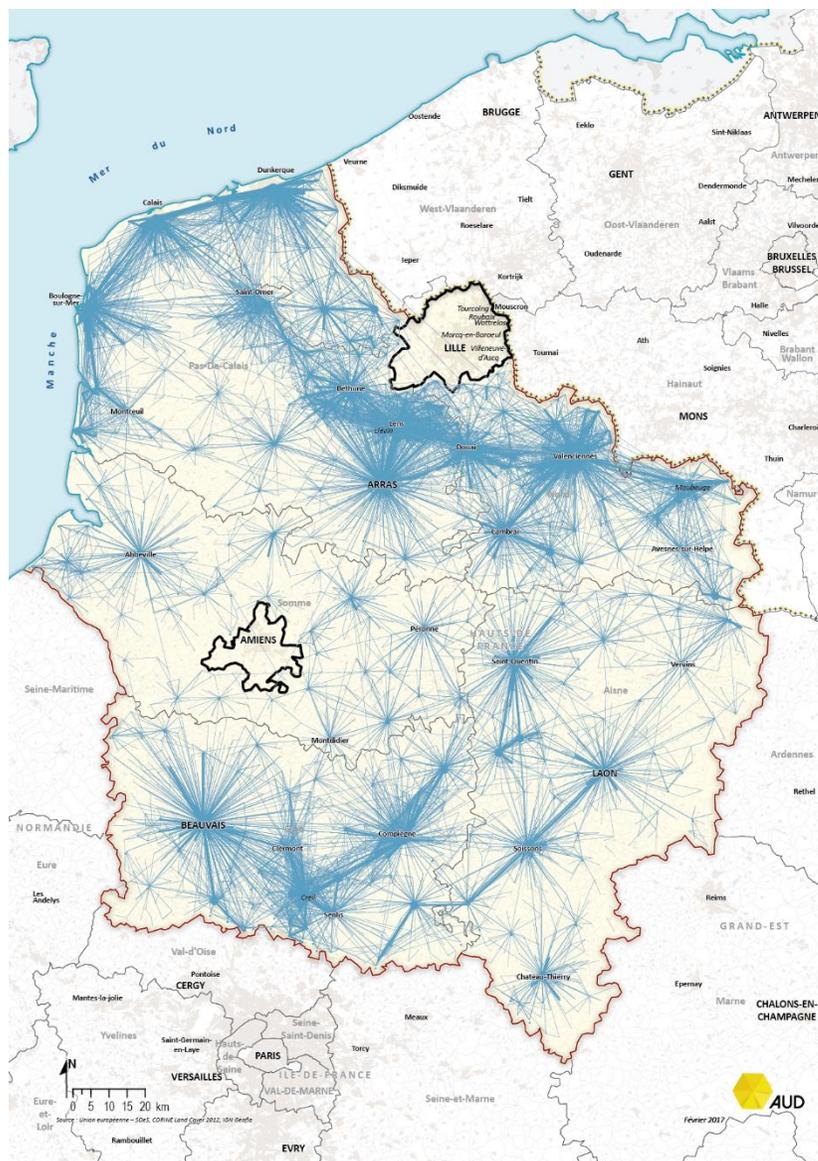
Le couple Lille-Amiens représente 21,6% de la population régionale et génère près de 30% des flux domicile-travail et domicile-études internes aux Hauts-de-France.

Le volume d'emplois et l'offre scolaire et universitaire proposés au sein des deux anciennes capitales régionales, induisent en effet des déplacements massifs depuis les autres territoires.

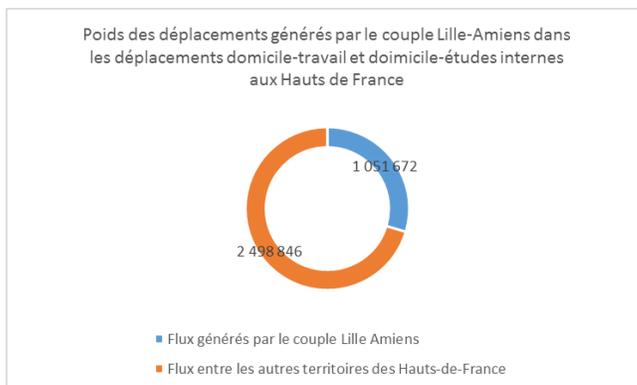
Les échanges d'actifs et d'étudiants entre les deux ensembles restent en revanche relativement faibles.



# 1.3 ANALYSE DES FLUX



LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDES À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE



## DES ÉCHANGES CONSÉQUENTS ENTRE LES AUTRES TERRITOIRES DES HAUTS-DE-FRANCE

Les échanges entre les autres territoires représentent 70 % des navettes domicile-travail et domicile-études internes aux Hauts-de-France.

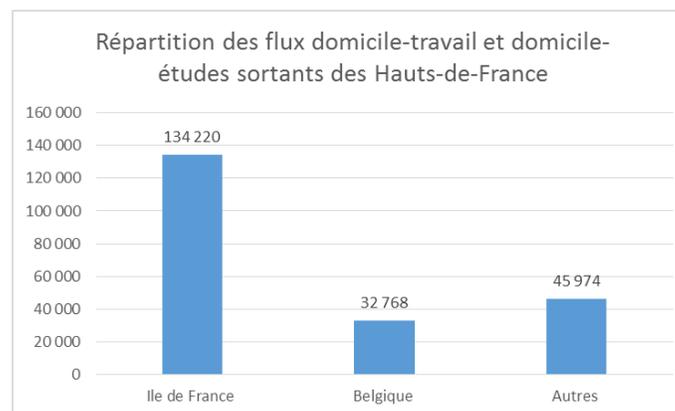
L'analyse des flux principaux montre une double réalité :

- Une organisation des déplacements en étoile vers les principaux cœurs urbains et pôles d'emplois de la Région.
- La constitution de réseaux de villes marqués par des volumes d'échanges importants entre les grandes agglomérations (*Bassin Minier, Littoral, Oise, ...*).

# 1.3 ANALYSE DES FLUX



LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL ET DOMICILE-ÉTUDES À L'ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE



## LES INFLUENCES EXTERNES

Environ 5,6% des actifs et élèves des Hauts-de-France travaillent ou étudient en dehors du territoire régional.

Paris et l'Île-de-France demeurent la destination principale des flux sortants en générant plus de 130.000 navettes quotidiennes. Ces échanges sont massivement concentrés depuis les territoires limitrophes de l'Oise et de l'Aisne. On note aussi des flux importants depuis la métropole lilloise, Amiens et Arras.

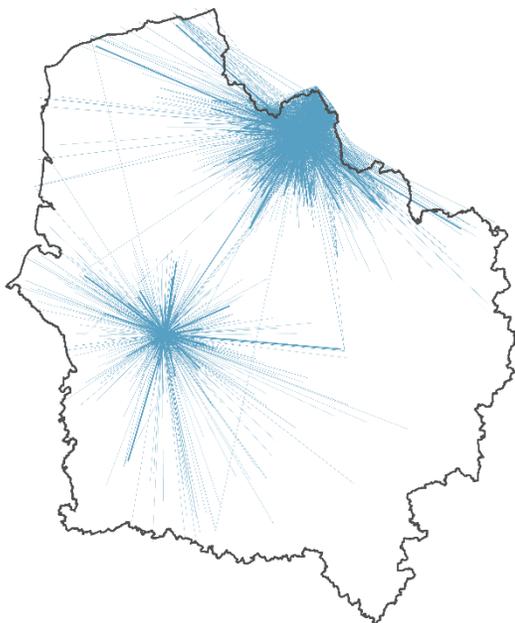
On observe également un volume de flux notable avec la Belgique qui se concentre presque exclusivement depuis les territoires transfrontaliers du département du Nord.

L'analyse met en évidence l'influence de Reims pour les territoires de l'Aisne limitrophes de la Région Grand Est.

## 1.4 TYPOLOGIES DES LIENS MIS EN AVANT PAR L'ANALYSE DES FLUX

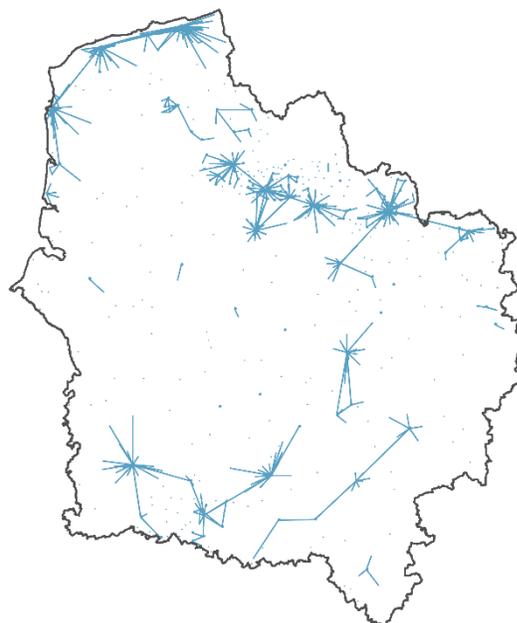
**L'analyse des flux indique nettement que les politiques d'aménagement doivent intégrer de manière croisée différentes dynamiques territoriales.**

*A titre d'exemple, les enjeux partagés par l'ensemble des territoires d'accès aux cœurs métropolitains et les liens entre les grandes agglomérations interrogent nécessairement les politiques de mobilités à l'échelle régionale*



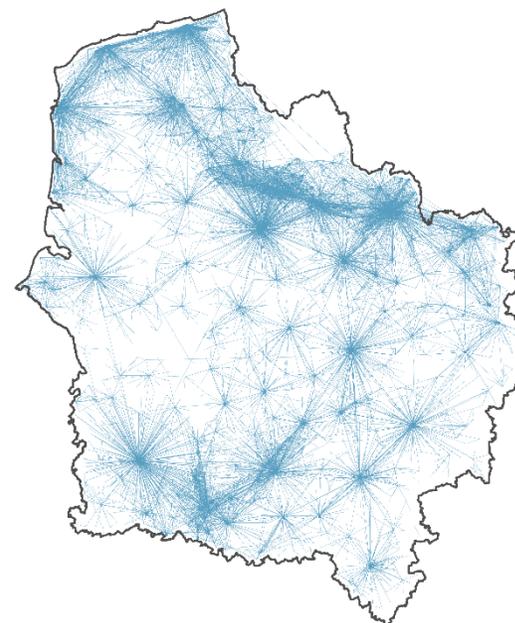
### Les liens aux cœurs métropolitains

liens de l'ensemble des territoires et le couple Lille-Amiens



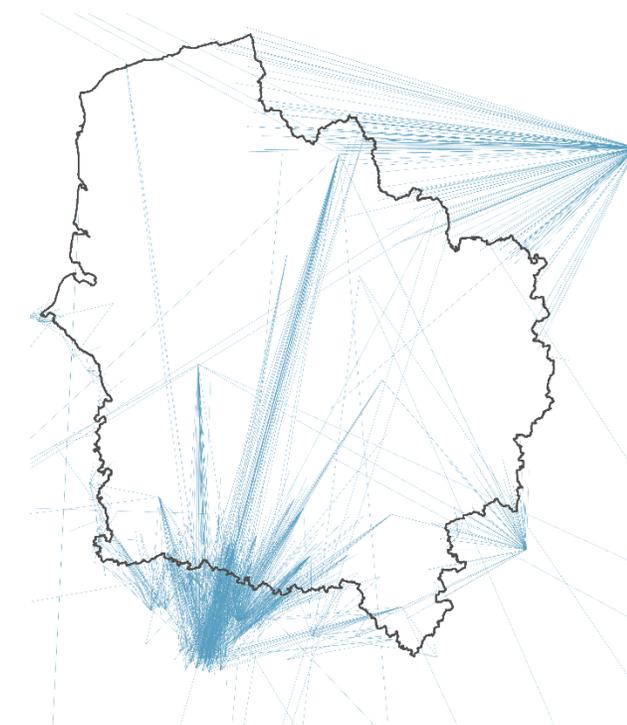
### Les liens entre agglomérations

Liens transversaux entre les grandes agglomérations formant des réseaux (Littoral, Bassin Minier, Pôle Urbain de l'Oise, ...)



### Les liens centre-périphéries

qui se jouent à plusieurs échelles (*métropole, agglomération, bourg-rural*)

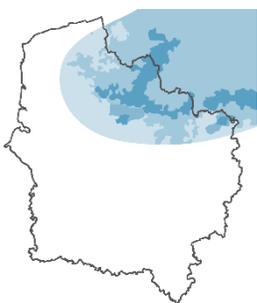


### Les influences externes

Les liens entre les territoires régionaux et les territoires voisins (*Ile-de-France, Belgique, Reims*)

## 1.5 SYNTHÈSE

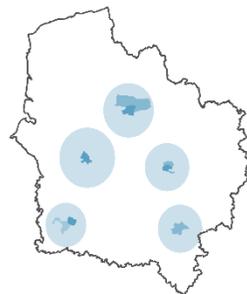
### Morphologies urbaines issues de l'analyse des densités



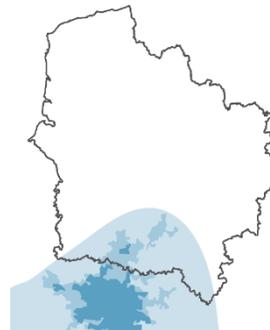
Conurbations  
transfrontalières /  
densités étalées



Réseau de  
villes littorales



Cœurs  
urbains

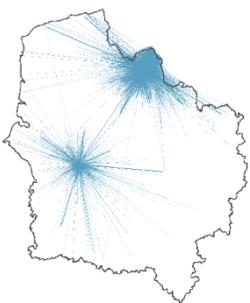


Les franges du bassin  
parisien

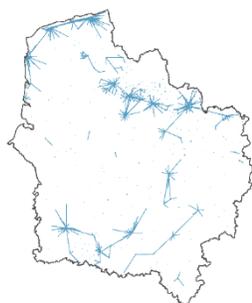


Les territoires  
peu denses

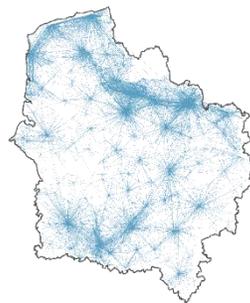
### Analyse des liens issue de l'étude des navettes domicile-travail & domicile-études



Les liens aux cœurs  
métropolitains



Les liens entre  
agglomérations



Les liens centre-  
périphéries



Les influences  
externes

### UNE COMPLEXITÉ À APPRÉHENDER

L'étude des densités et l'analyse des déplacements pendulaires montrent la diversité des organisations urbaines et la multiplicité des liens entre les territoires. En conséquence, il apparaît que l'armature urbaine peut difficilement se résumer à une lecture hiérarchique de l'organisation régionale entre des espaces dominants et des secteurs sous influence.

A contrario, elle doit, dans une approche plus systémique, prendre en compte la diversité des territoires et des liens qui les unissent. L'analyse des morphologies urbaines et des déplacements montre, en effet, que les territoires sont confrontés à des connexions et interconnexions multiples :

- Les relations centre/périphérie,
- Les dynamiques métropolitaines,
- Les liens entre agglomération constituant des réseaux,
- Les connexions aux territoires voisins.

Il en résulte des systèmes complexes s'affranchissant des limites administratives. L'exemple de la métropole Lilloise est de ce point de vue particulièrement révélateur. Elle s'inscrit dans une vaste conurbation urbaine transfrontalière au sein de laquelle se superpose un volume conséquent de flux de différentes natures, formant ainsi un système métropolitain complexe dont les contours fins sont parfois difficiles à cerner.

Par ailleurs, si les indicateurs relatifs à la densité et aux déplacements offrent une lecture de l'organisation territoriale, ils ne permettent pas d'appréhender l'hétérogénéité des dynamiques qui se jouent au sein même des systèmes urbains ou des bassins de vie.

Une analyse des typologies de territoire et de leur trajectoire semble donc nécessaire.

## **PARTIE 2**

# **DÉFINITION D'UNE TYPOLOGIE DE TERRITOIRE**

## 2.1 MÉTHODE ET INDICATEURS RETENUS

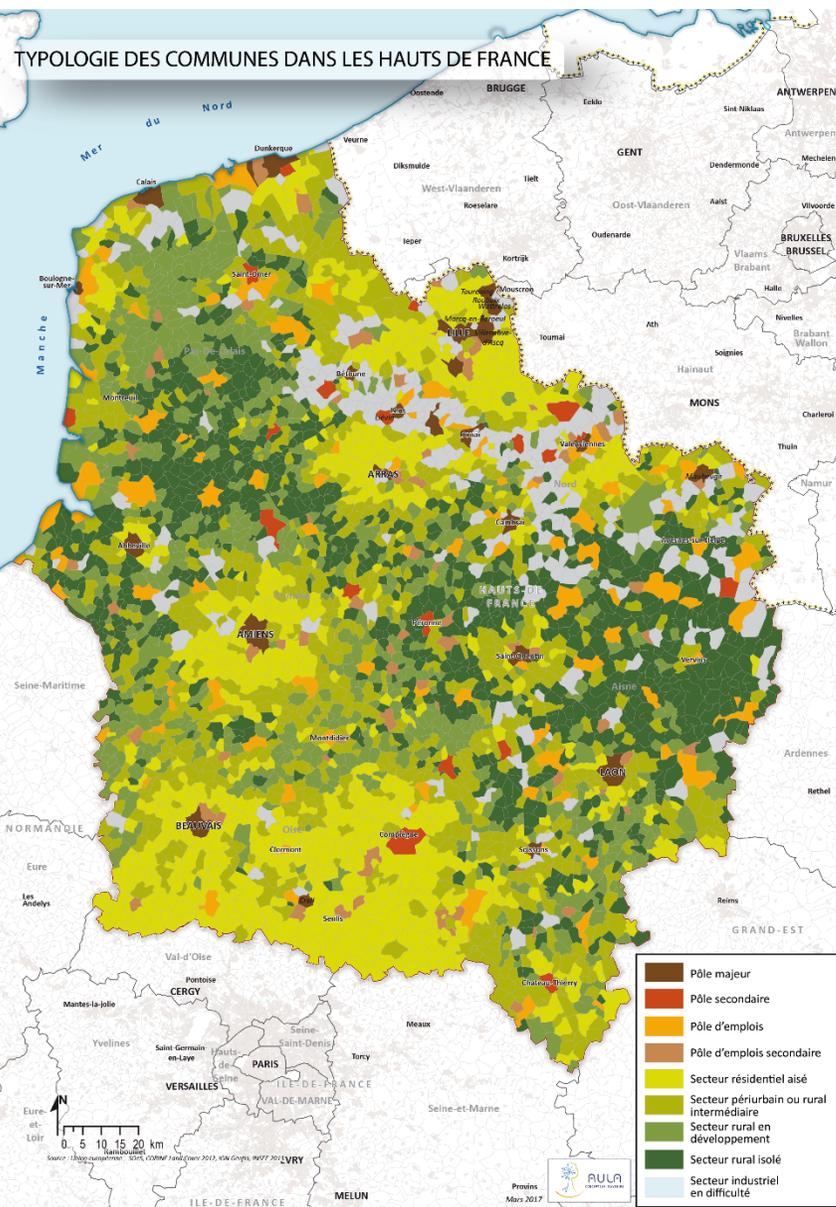
---

La définition des différentes typologies de territoire s'appuie sur une analyse de la situation communale au regard des indicateurs suivants :

- **L'indice de concentration de l'emploi** permet de caractériser la fonction d'une commune en termes d'offre d'emplois. Cet indice calcule le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'habitants sur un territoire. Si l'indicateur est inférieur à 100%, le territoire étudié a plutôt une vocation résidentielle. S'il est supérieur à 100%, le territoire est plutôt fournisseur d'emploi.
- **Le taux d'équipement pondéré** permet de hiérarchiser les communes en fonction de la gamme d'équipements à laquelle elles appartiennent selon la définition de l'INSEE. L'objectif de ces gammes est de réunir des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisine, ces regroupements permettent d'élaborer une organisation hiérarchisée des territoires en termes de services à la population. La méthode pour calculer le taux est la suivante :
  - Aucun coefficient n'est appliqué à un équipement qui ne rentre pas dans une des 3 gammes, il n'est donc pas comptabilisé dans ce taux.
  - Le coefficient 1 est appliqué aux équipements dits de proximité.
  - Le coefficient 2 est appliqué aux équipements dits intermédiaires.
  - Le coefficient 3 est appliqué aux équipements dits supérieurs.
- **Le revenu médian disponible de la population** indique la valeur du revenu disponible par ménage dans une commune, de sorte que 50% des individus de la commune ont un revenu inférieur à cette valeur et 50% des individus ont un revenu supérieur à cette valeur.
- **L'évolution de la population sur la période 1990 – 2013.**



## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE

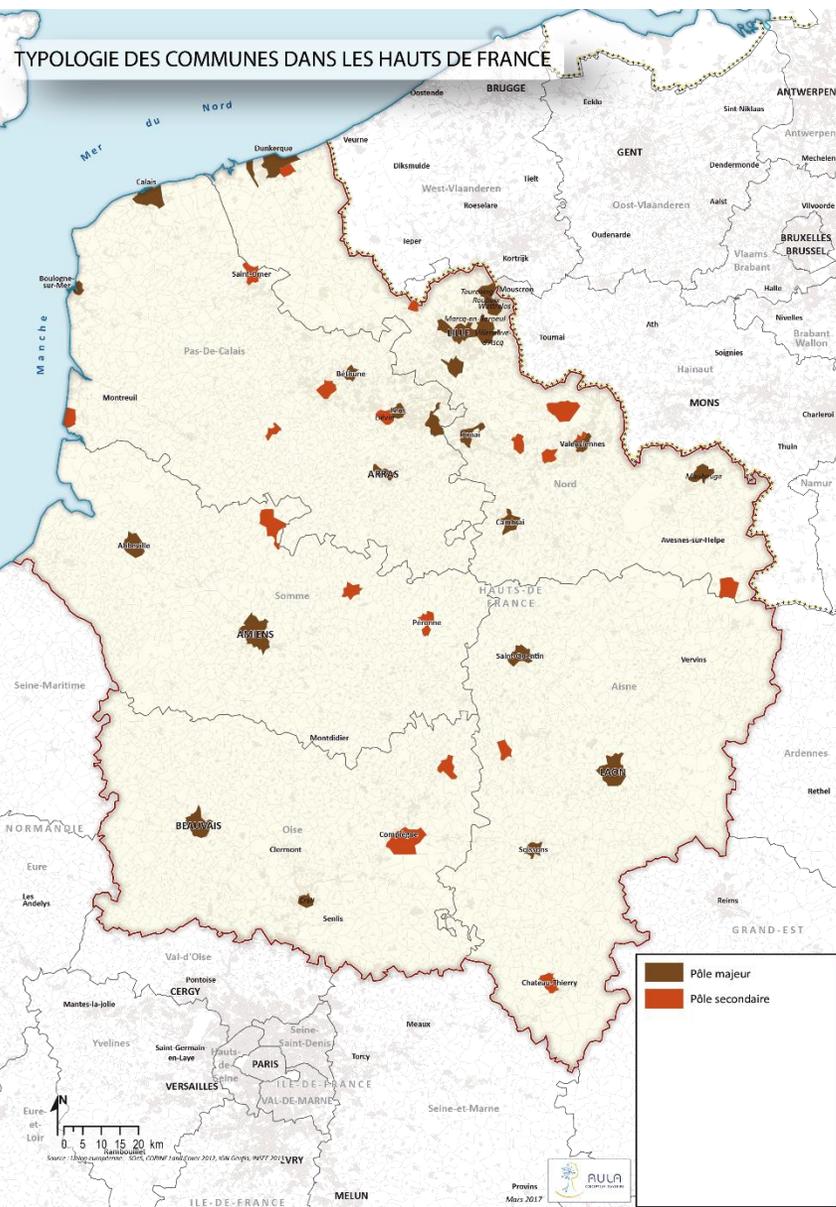


Typologie de commune	Indice de concentration de l'emploi	Taux d'équipement pondéré	Revenu médian disponible	Évolution de la population
Pôle majeur	Fort à très fort Nombre d'emploi très élevé	Pôle d'équipement supérieur	Généralement très faible	Généralement négative ou inférieure à la moyenne
Pôle secondaire	Fort Nombre d'emploi moyen	Pôle d'équipement supérieur	Très faible	Généralement négative ou inférieure à la moyenne
Pôle d'emplois	Fort	Pôle d'équipement intermédiaire ou de proximité en majorité	Généralement très faible	Généralement négative ou inférieure à la moyenne
Pôle d'emplois secondaire	Très fort	Pôle de proximité au mieux en général	Indifférent	Indifférente
Secteur résidentiel aisé	Faible	Pôle de proximité au mieux	Très élevé	Indifférente
Secteur périurbain ou rural intermédiaire	Généralement faible ou très faible	Pôle de proximité au mieux en général	Elevé	Indifférente
Secteur rural en développement	Généralement très faible	Pôle de proximité au mieux en général	Faible ou très faible	Forte ou très forte
Secteur rural isolé	Généralement très faible	Pas de pôle	Faible ou très faible	Négative ou inférieure à la moyenne
Secteur industriel en difficulté	Faible	Pôle de proximité ou intermédiaire	Généralement très faible	Généralement négative ou inférieure à la moyenne

La classification de l'ensemble des communes des Hauts-de-France en 9 typologies oblige à arbitrer des choix en termes de regroupements. Ceux-ci peuvent parfois apparaître surprenants au 1er abord mais ils s'expliquent par la prépondérance de certains indicateurs pour les communes concernées.

A titre d'exemple ; la ville de Senlis est classée dans la typologie « secteur résidentiel aisé » en raison d'un indice de concentration de l'emploi faible et d'un niveau de vie élevé alors que le niveau d'équipements est également élevé à la différence des communes de ce groupe. Toutefois, le poids des deux premiers indicateurs entraîne ce classement.

## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES PÔLES PRINCIPAUX

Il s'agit des communes de la région combinant l'offre de services et d'équipements les plus importantes. Elles connaissent généralement une érosion de leur poids démographique et une concentration des ménages modestes. Au sein de cette catégorie on distingue :

#### Les pôles majeurs

Il s'agit principalement des villes centres d'agglomération disposant d'un niveau d'équipements élevé, concentrant un volume d'emplois important, au revenu médian disponible plutôt faible, voire très faible dans certains cas, et à la démographie atone (voire négative). Y est recensée la majorité des chefs lieu d'arrondissement du Nord-Pas de Calais, hormis Avesnes-sur-Helpe, Montreuil-sur-Mer et Saint-Omer. Par contre, un nombre élevé de villes centres de Picardie ne figure pas dans cette typologie (Château-Thierry – Clermont – Compiègne – Montdidier – Péronne – Senlis – Vervins).

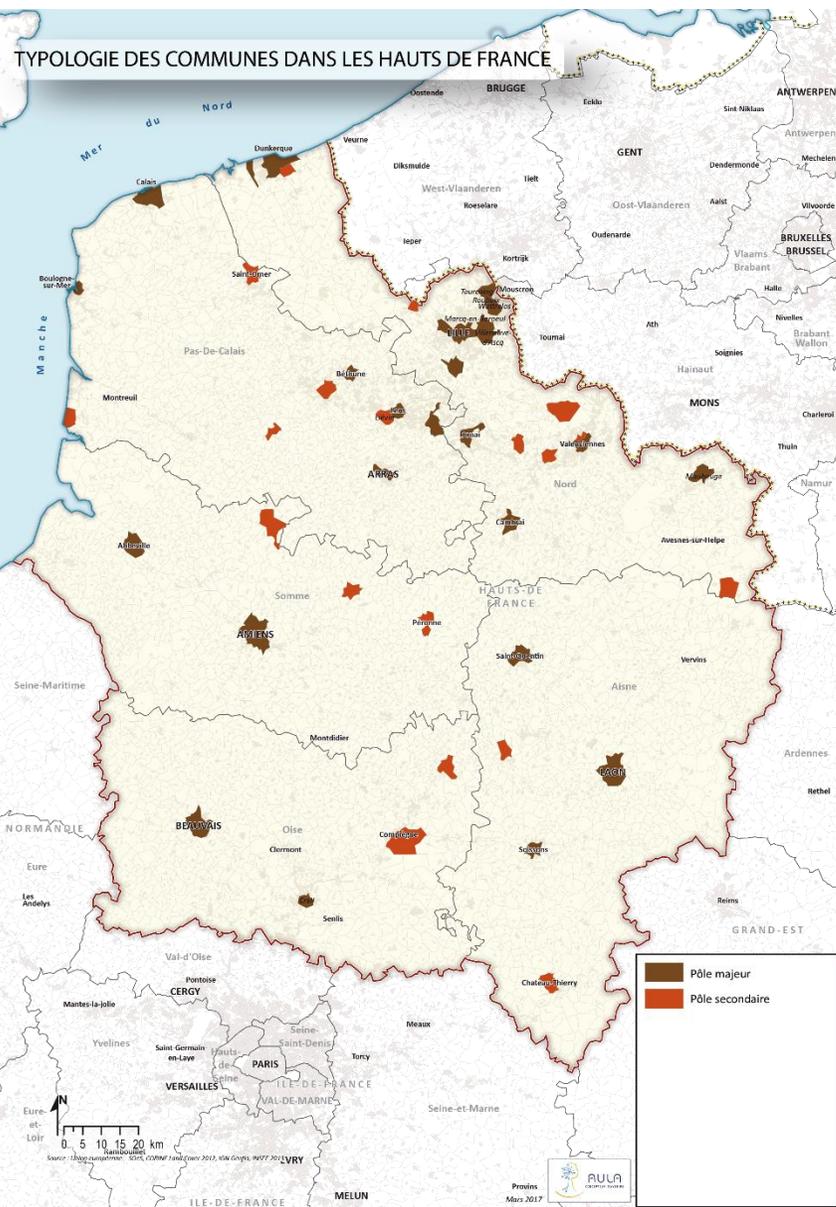
Apparaissent également dans ce groupe, des villes qui ne sont pas des villes centres d'agglomération mais qui, en raison d'un indice de concentration d'emplois et d'un niveau d'équipements élevé, constituent des pôles majeurs. C'est le cas des principales villes de la métropole lilloise (Roubaix et Tourcoing) mais également de Villeneuve d'Ascq (en lien avec le pôle universitaire), Marcq-en-Baroeul, Seclin et Wattrelos. On retrouve aussi en Nord-Pas de Calais, les villes de Maubeuge, Hénin-Beaumont et Grande-Synthe. Il n'y a pas de cas similaire en Picardie.

#### Les pôles secondaires

Les pôles secondaires sont constitués de villes aux caractéristiques similaires aux pôles majeurs mais concentrant un nombre d'emplois sensiblement plus faible, tout en restant des pôles d'emplois importants à l'échelle de leur bassin respectif.

C'est le cas en Nord-Pas de Calais des villes d'Armentières (arrondissement de Lille), Denain (Valenciennes), Somain (Douai), Liévin (Lens), Bruay-la-Buissière (Béthune), Saint-Amand-les-Eaux (Valenciennes), Saint-Omer... et en Picardie d'Albert, Château-Thierry, Doullens, Noyon, Péronne....

## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES PÔLES PRINCIPAUX

#### Caractéristiques générales



Forte concentration d'emplois, notamment sur les pôles majeurs



Niveau d'équipements très important



Concentration de populations aux revenus modestes



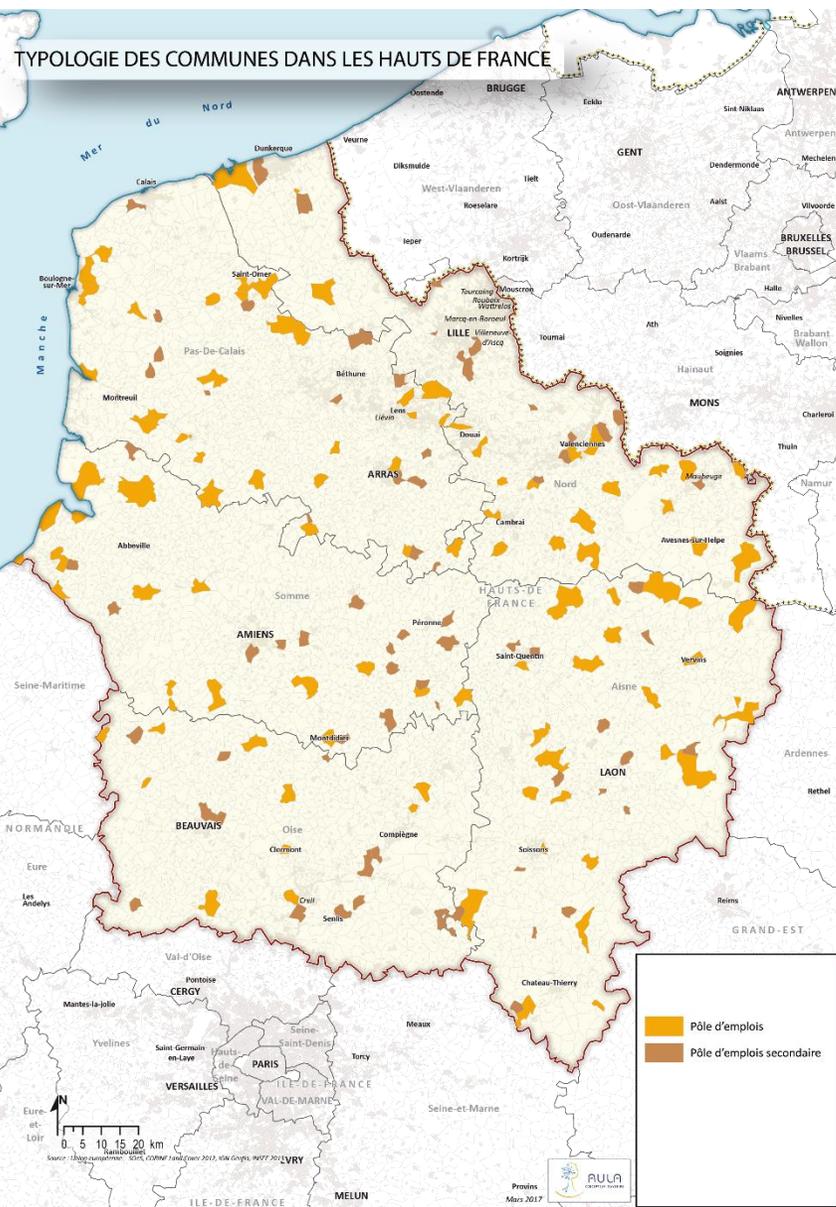
Perte de population

*La distinction entre pôles majeurs et secondaires est notamment liée à une concentration de l'emploi moins importante dans les pôles secondaires.*

#### Enjeux partagés

- Enrayer l'érosion démographique des centralités
- Assurer la gestion des secteurs paupérisés, au sein de ces communes concentrant l'essentiel des quartiers ANRU et territoires en politique de la ville

## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES PÔLES D'EMPLOIS

Il s'agit de communes de la région offrant une concentration importante d'emplois, mais proposant une offre de services et d'équipements moins étoffée que sur les pôles principaux. On constate un maillage important et relativement homogène du territoire régional en pôles d'emplois de cette typologie, en particulier en Picardie où ils assurent une offre d'emplois locale (très) importante. Au sein de cette catégorie, on distingue :

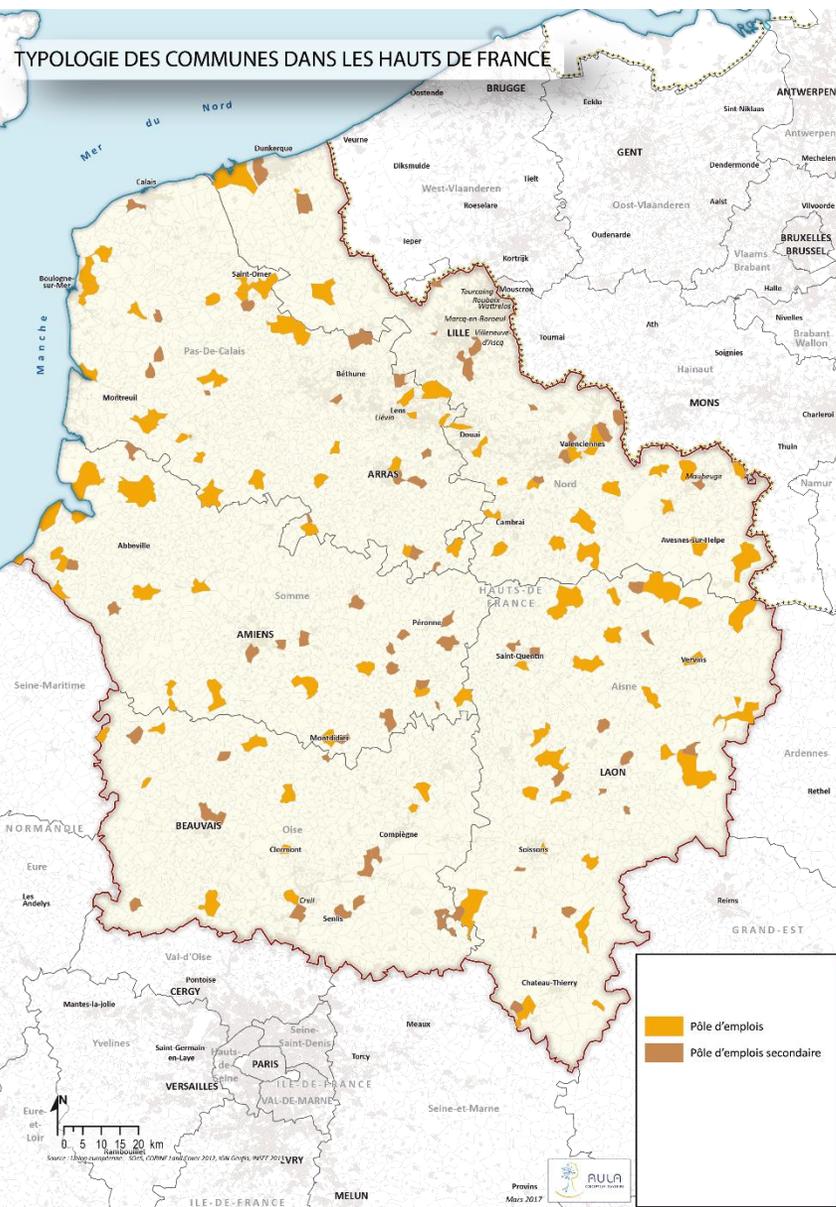
#### Les pôles d'emplois majeurs

Les pôles d'emplois sont formés de communes urbaines ou (gros) bourgs ruraux qui concentrent un volume d'emplois élevé, du niveau de ceux observés sur les pôles urbains, mais disposant d'un niveau d'équipement moins développé, un niveau de vie de la population généralement (très) faible et une dynamique démographique peu favorable.

#### Les pôles d'emplois secondaires

Il s'agit de communes aux caractéristiques essentiellement marquées par un volume d'emplois très élevé lié à la présence d'un gros établissement industriel (Gravelines et Onnaing par exemple), d'une zone industrielle (Coquelle) et/ou d'une zone commerciale (Petite-Forêt). La présence de pôles d'emplois secondaires est assez développée en Picardie, notamment dans la partie centrale en lien avec l'A1.

## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES PÔLES D'EMPLOIS

#### Caractéristiques générales



Forte concentration  
d'emplois



Niveau d'équipements  
moins important que  
sur les pôles principaux



Concentration de  
ménages aux revenus  
modestes dans la  
plupart des cas



Perte ou maintien de la  
population

*La distinction entre pôles d'emplois majeurs et secondaires est notamment liée à une concentration d'équipements moins importante dans les pôles d'emplois secondaires qui ont une vocation économique plus affirmée.*

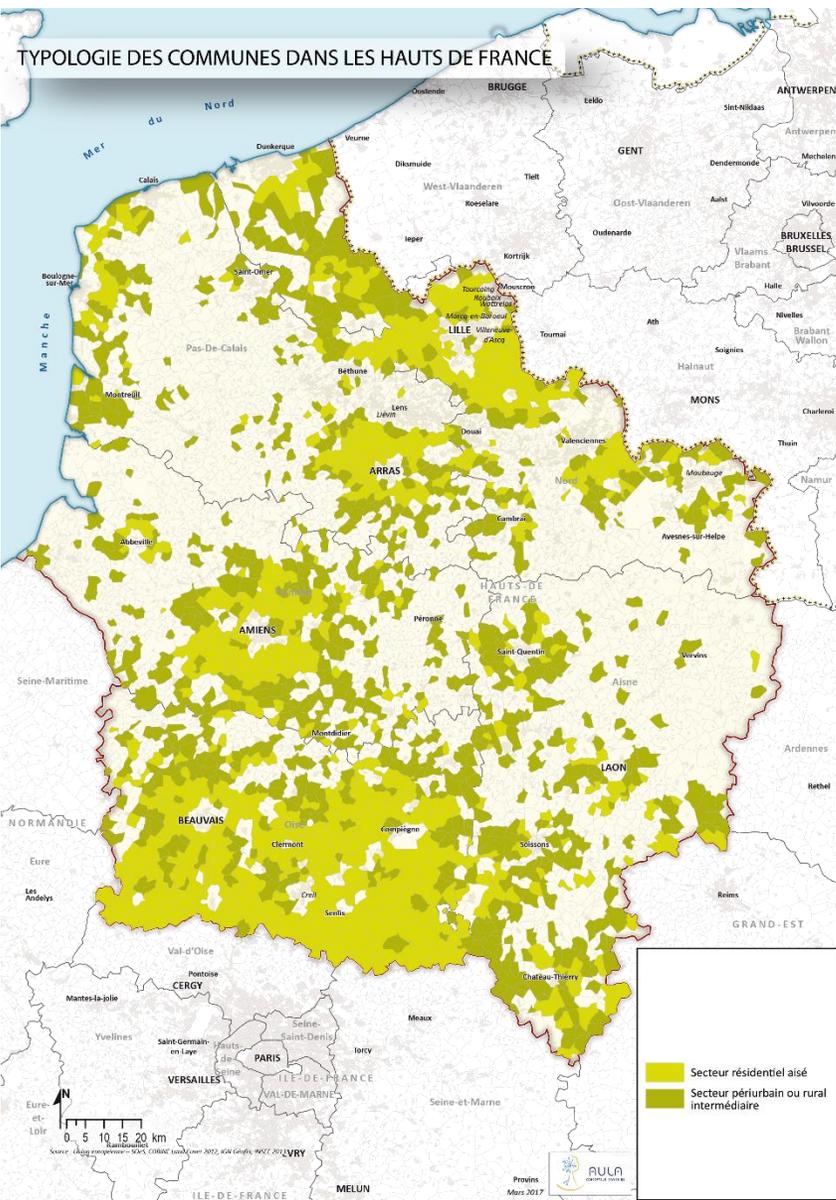
#### Enjeux partagés

- Conforter la vocation économique.
- Assurer la gestion des secteurs paupérisés.





## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES SECTEURS RÉSIDENTIELS

#### Caractéristiques générales



Faible concentration  
d'emplois



Niveau d'équipements  
faible



Revenus élevés ou  
supérieurs à la  
moyenne régionale



Progression de la  
population

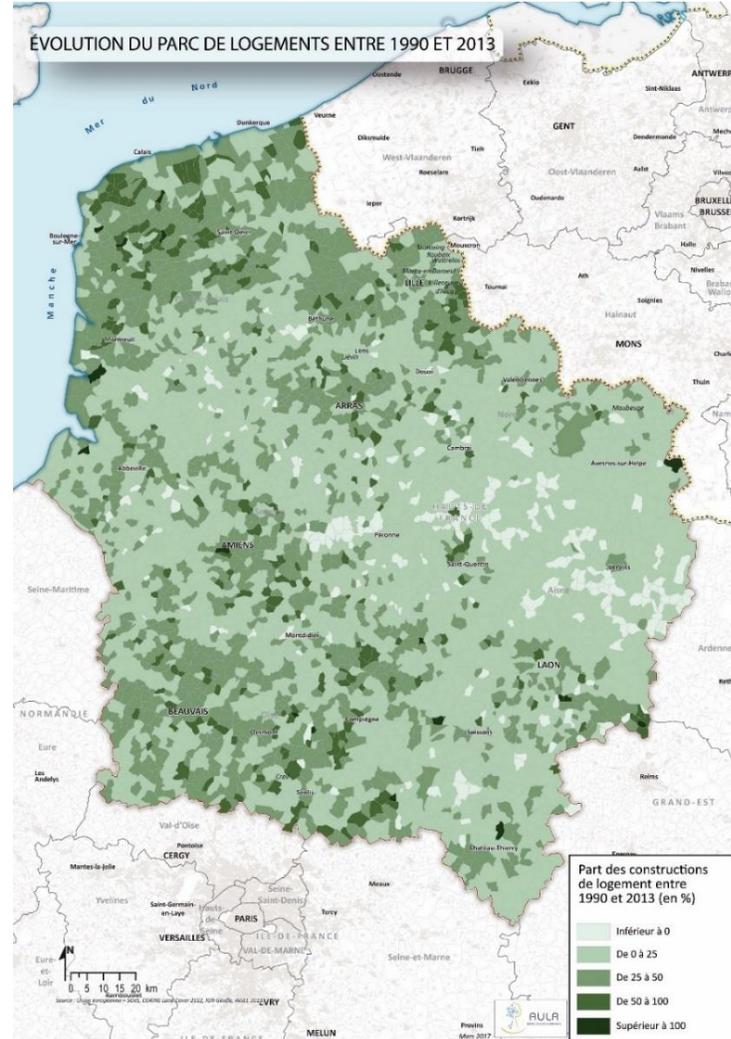
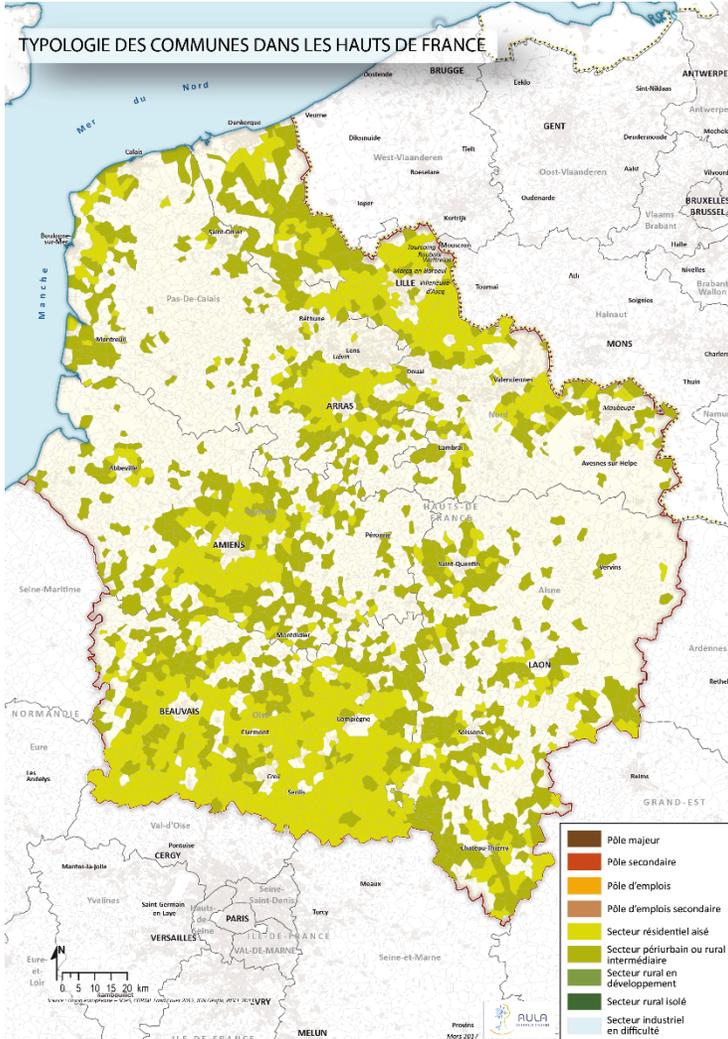
*La distinction entre les secteurs résidentiels aisés et les secteurs intermédiaires est due essentiellement au niveau de revenu des ménages. Les secteurs intermédiaires se situent généralement en seconde couronne des grandes agglomérations.*

#### Enjeux partagés

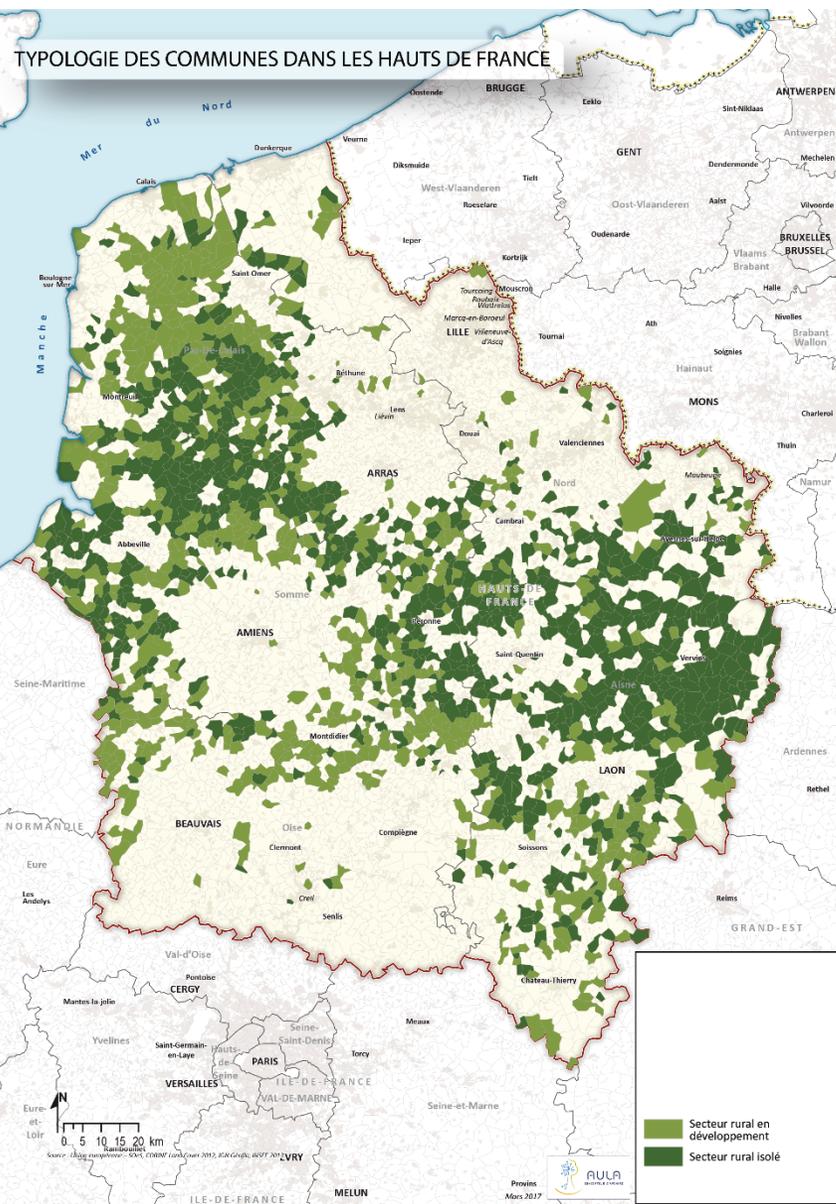
- Gérer l'attractivité résidentielle
- Enjeu de gestion des déplacements vers les pôles d'emplois et pôles principaux

# 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE

## LES SECTEURS RÉSIDENTIELS



## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES SECTEURS RURAUX

Il s'agit des secteurs les plus éloignés des pôles principaux ou pôles d'emplois. Ils connaissent de faibles densités de population, un niveau d'emplois et d'équipements faible. On y recense par exemple la part la plus importante de communes ne disposant pas d'équipements scolaires (cf. *carte des équipements scolaires*). On distingue :

#### Les secteurs ruraux en développement

Ces communes ont un profil assez proche des communes péri-urbaines ou rurales intermédiaires mais connaissent un développement démographique et immobilier important sur la période récente et un niveau de vie des habitants plutôt modeste. C'est en particulier le cas des territoires situés entre Boulogne, Calais et Saint-Omer.

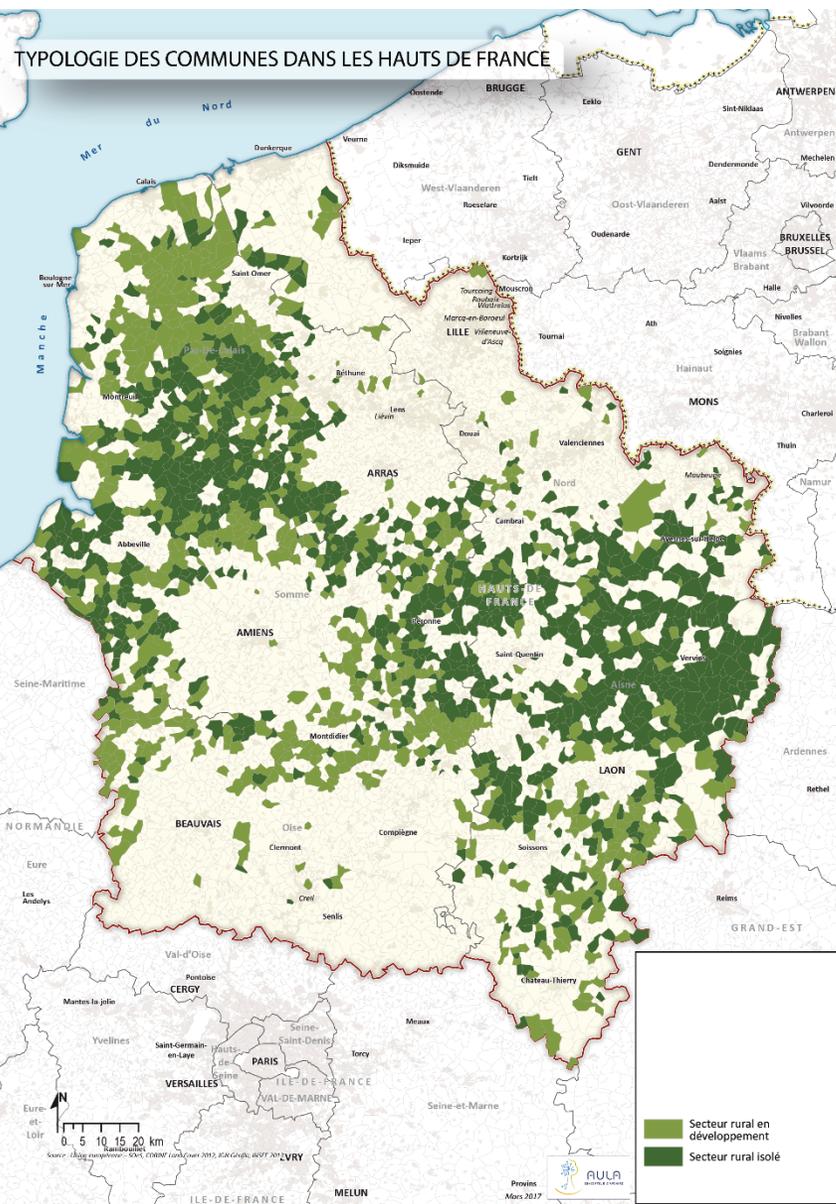
#### Les secteurs ruraux isolés

Il s'agit des communes rurales affichant les indicateurs les plus défavorables ; peu d'emplois, un tissu d'équipements très peu développé (absence de pôle pour l'INSEE), un revenu médian bas et une baisse de population (voire au mieux un maintien).

Ces communes se concentrent principalement à la frontière du Nord-Pas de Calais et de la Picardie sur une ligne Nord Ouest / Sud Est depuis le Ternois jusqu'à la Thiérache.

En dépit de ces handicaps, ces communes affichent une certaine vocation touristique puisqu'elles comptent, avec les communes de la côte d'Opale et Picarde, parmi les communes où la part de résidences secondaires est la plus élevée des Hauts-de-France (cf. *carte de localisation des résidences secondaires*).

## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES SECTEURS RURAUX

#### Caractéristiques générales



Faible concentration  
d'emplois



Niveau d'équipements  
faible



Revenu médian des  
ménages faible



Évolution de la  
population variable

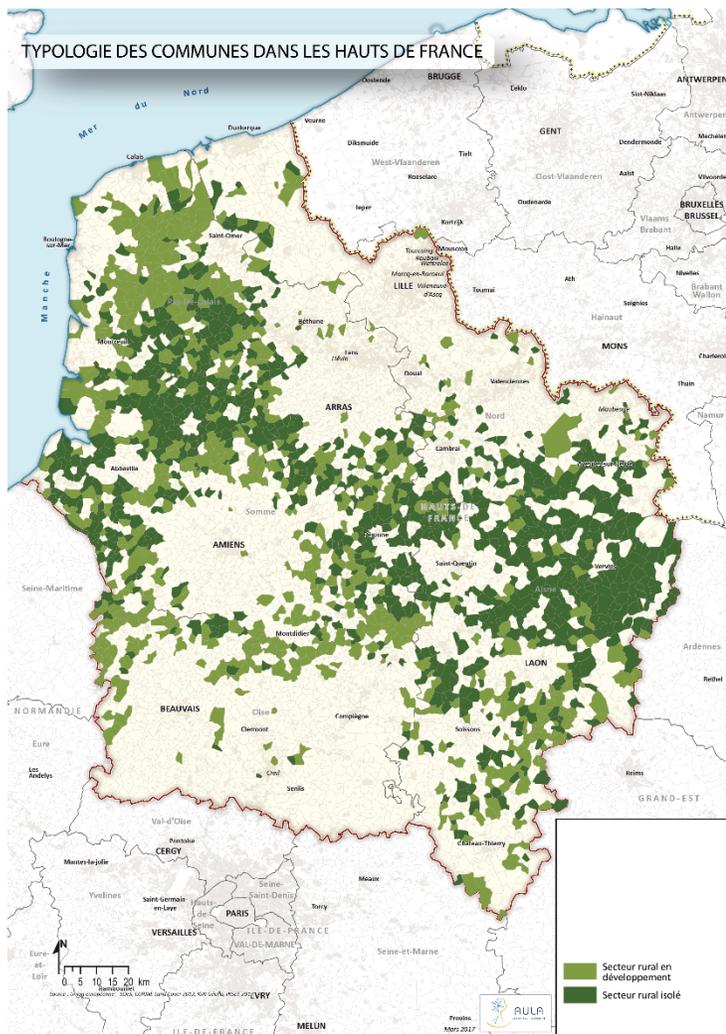
*La distinction entre les pôles ruraux en développement et les pôles ruraux isolés est liée aux différences de dynamiques démographiques. Les pôles en développement voient leur population s'accroître sous l'effet de l'attractivité résidentielle. Les pôles isolés sont plutôt en perte de population.*

#### Enjeux partagés

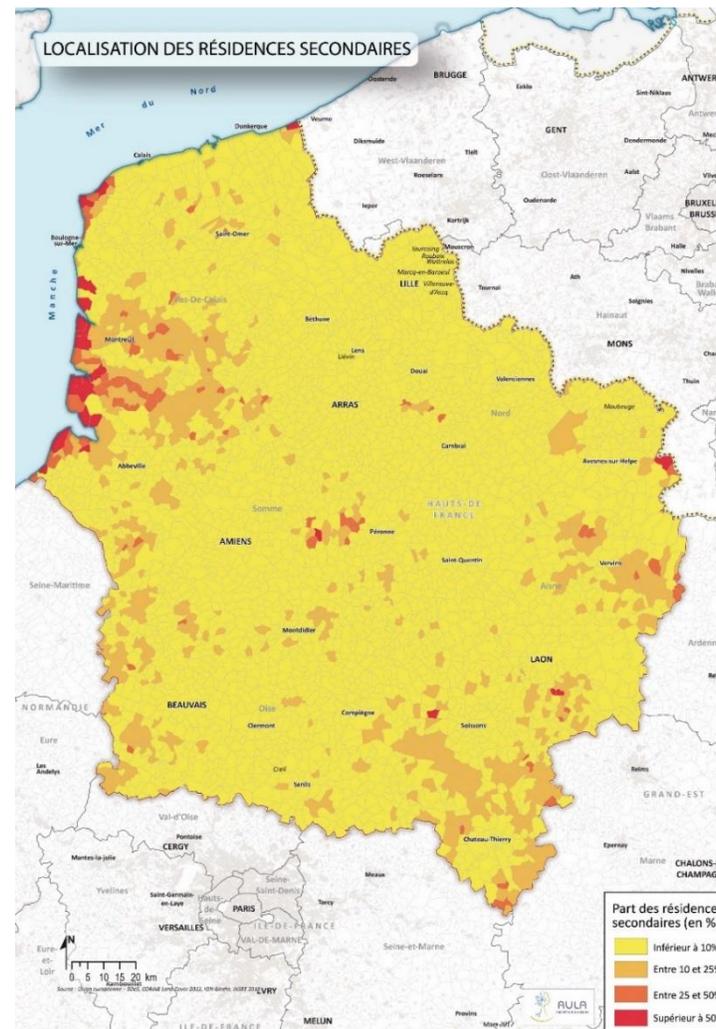
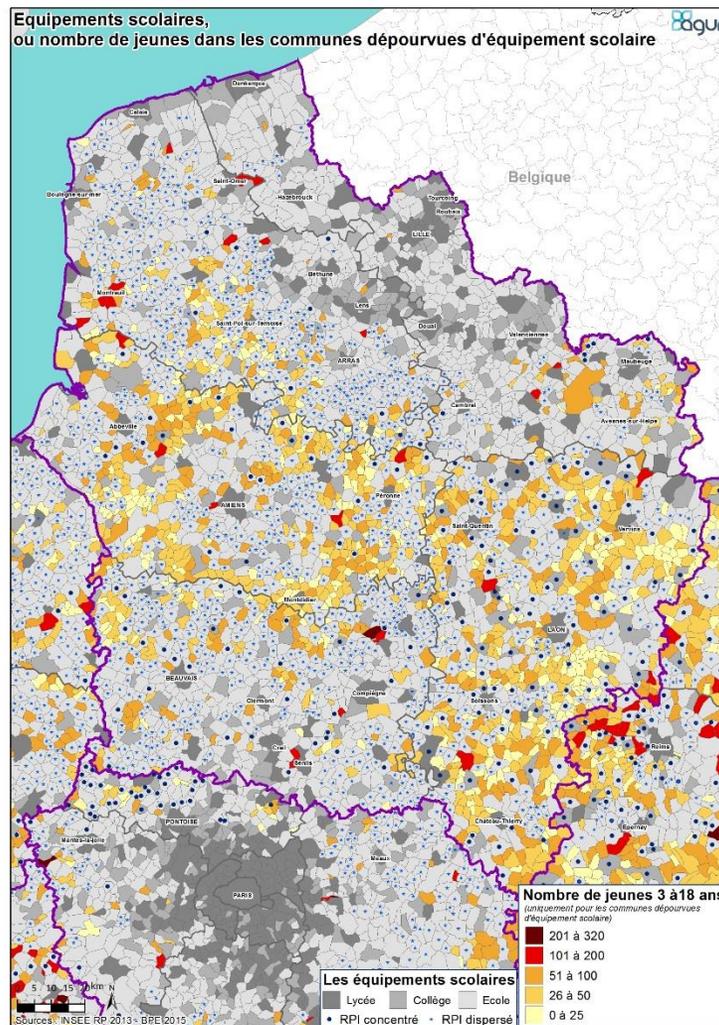
- Maintenir – réorganiser les services
- Enjeu de la gestion des déplacements vers les pôles d'emplois ou pôles principaux / Accessibilité aux services et à l'emploi
- Assurer la gestion des secteurs paupérisés en milieu rural
- Gérer l'attractivité résidentielle dans les espaces ruraux en développement

# 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE

## LES SECTEURS RURAUX



## Communes sans équipement scolaire



## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES SECTEURS INDUSTRIELS EN DIFFICULTÉ

Il s'agit des communes anciennement industrielles, isolées (à l'image de Comines ou Tergnier) ou regroupées (bassin minier et sidérurgique du Nord – Pas de Calais), cumulant un faible taux d'emploi, un revenu médian (très) faible et une baisse de la population, mais disposant d'un bon niveau d'équipements.

Ces communes sont fortement touchées par la récession industrielle ayant entraîné la disparition des principales activités pourvoyeuses d'emplois et le développement des situations de (grande) précarité sociale. C'est également le cas par exemple de l'activité textile dans le secteur situé entre Cambrai et Saint Quentin (autour de Caudry et Villers-Outréaux).

## 2.2 TYPOLOGIE DÉFINIE



### LES SECTEURS INDUSTRIELS EN DIFFICULTÉ

#### Caractéristiques générales



Territoires  
essentiellement  
touchés par des  
reconversions  
industrielles



Niveau d'équipements  
important



Revenu médian des  
ménages faibles

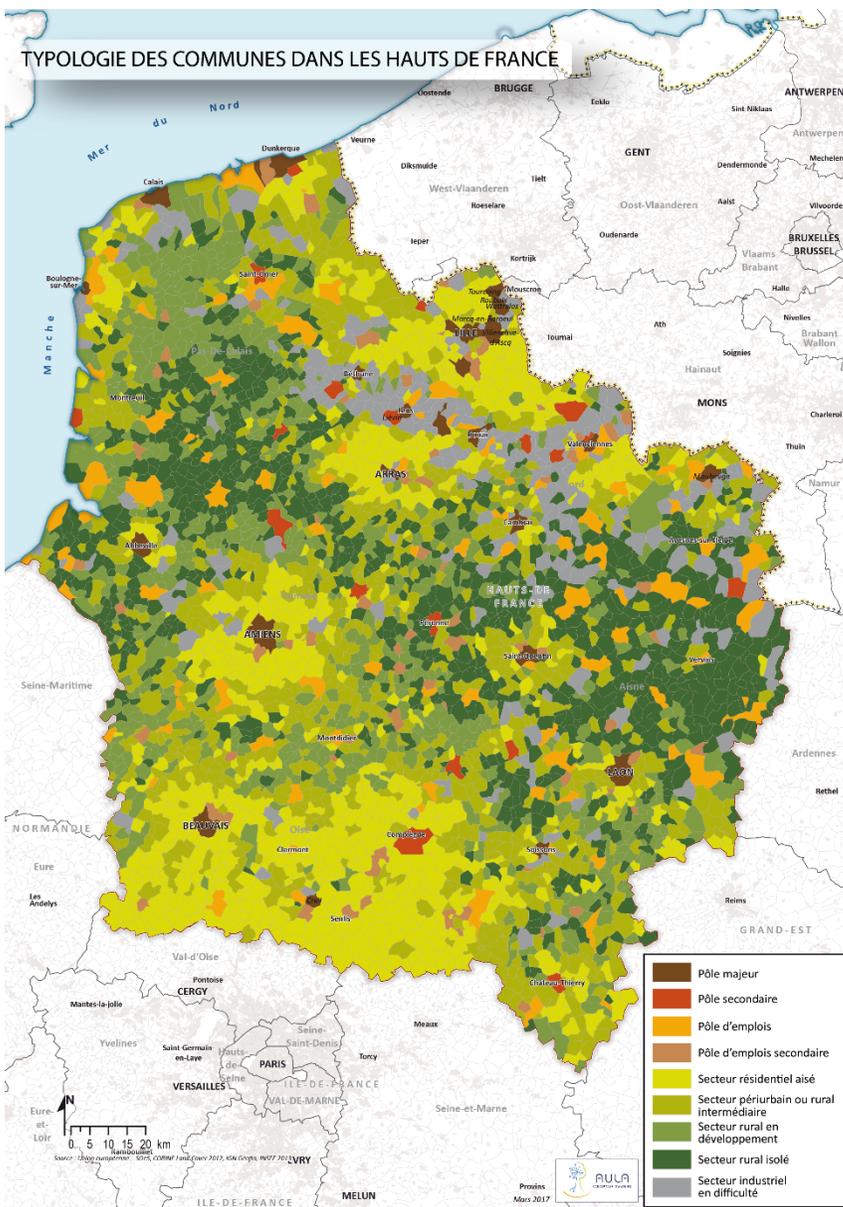


Perte de population

#### Enjeux partagés

- Accompagner les reconversions industrielles / Mutations économiques
- Gérer les secteurs urbains paupérisés

## 2.3 SYNTHÈSE



Typologie de commune	Indice de concentration de l'emploi	Taux d'équipement pondéré	Revenu médian disponible	Évolution de la population
Pôle majeur	+++	+++	--(-)	--
Pôle secondaire	++	+++	---	--
Pôle d'emplois	++	+(+)	--(-)	---
Pôle d'emplois secondaire	+++	+	=	=
Secteur résidentiel aisé	-	-	+++	=
Secteur périurbain ou rural assez aisé	--	(+)	++	=
Secteur rural en développement	--	(+)	--(-)	++
Secteur rural isolé	--	-	--(-)	--
Secteur Industriel en difficulté	-	+(+)	--(-)	--

